



## Inscrivez-vous

au tirage au sort et rejoignez  
le **Comité des Usagers et  
des Partenaires du SMTC-AC**  
pour discuter de mobilités.



Du 15 octobre au 30 novembre, inscrivez-vous sur  
[www.smtc-clermont-agglo.fr/comite-usagers-partenaires/](http://www.smtc-clermont-agglo.fr/comite-usagers-partenaires/)  
ou à l'accueil du **SMTC-AC**, 2 bis rue de l'Hermitage  
à Clermont-Ferrand

# Comité des Usagers et des Partenaires

Conformément à la loi d'orientation des mobilités, le **Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC)** souhaite encourager le dialogue sur la thématique des mobilités avec la mise en place d'un Comité des Usagers et des Partenaires (CUP).

Le Comité des Usagers et des Partenaires est un espace de discussion et de réflexion favorisant l'intérêt collectif en matière de transport. Il rassemble habitants, élus, représentants d'associations et employeurs, et se réunit deux à trois fois par an, le mandat dure 3 ans.



**Le SMTC-AC lance un appel à candidatures auprès des habitants du territoire.**

Les candidats doivent :

**Du 15 octobre  
au 30 novembre**

- ✓ Être majeurs ;
- ✓ Être résidents à titre principal sur le territoire du SMTC-AC qui regroupe les 21 communes de Clermont Auvergne Métropole, Mur-sur-Allier et Pérignat-es-Allier ;
- ✓ Être sensibles aux questions de mobilité ;
- ✓ Se rendre disponibles lors des réunions du CUP (en moyenne 2 à 3 fois/an).

**Pour candidater ou avoir + d'informations :**  
rendez-vous sur [www.smtc-clermont-agglo.fr/comite-usagers-partenaires](http://www.smtc-clermont-agglo.fr/comite-usagers-partenaires)/ou à l'accueil du SMTC-AC, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont-Ferrand.

